



refus d'accès à un magasin = discrimination ?

Par **plop**, le **04/04/2011** à **23:24**

Bonjour,

Depuis plusieurs jours nous sommes plusieurs jeunes à se voir refuser l'accès d'un magasin d'alimentation de moyenne surface, sous prétexte que nous sommes lycéens ou collégiens et que de nombreux vols ont été commis par des lycéens ou collégiens (toutefois, ces vols ne concernent aucuns d'entre nous).

Ont ils le droit ?

Peut on voir cette interdiction comme une discrimination (fondée uniquement sur notre age et notre activité "professionnelle") ?

Merci d'avance

PS je ne savais pas dans quelle catégorie poster, désolé

Par **Claralea**, le **05/04/2011** à **15:24**

Bonjour, normalement, non, on ne peut pas vous interdire l'accès du magasin mais si vous etes un groupe important de jeunes, le vigile ne pourra pas faire correctement son travail qui est de surveiller qu'il n'y ait pas de vol. Donc, il peut demander à ce que 2 ou 3 jeunes rentrent ensemble pendant que les autres les attendent à l'exterieur. Il n'y a rien de legal à ça, mais ça peut se comprendre